

**Prix institutionnel**  
**Grande distinction en enseignement universitaire**  
**15<sup>e</sup> édition du concours institutionnel - 2023-2024**

---

## DÉPÔT DES CANDIDATURES

Dépôt des dossiers des candidatures : 8 novembre 2024 à [vre@usherbrooke.ca](mailto:vre@usherbrooke.ca)

Remise des prix : *Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement*, Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, 18 février 2025 à 17h

## Prix Grande distinction en enseignement universitaire

Ce prix vise à reconnaître une personne enseignante (professeure, professeur, chargée ou chargé de cours) et une équipe enseignante dont l'enseignement, l'engagement, l'accompagnement et l'amélioration de la pédagogie universitaires sont remarquables.

Les candidatures soumises au *Prix grande distinction en enseignement universitaire* doivent avoir reçu le *Prix facultaire de reconnaissance de la qualité de l'enseignement* **pour l'année en cours**.

Les facultés et centres universitaires de formation peuvent présenter la candidature d'une personne, d'une équipe **ou** d'une personne **et** d'une équipe à l'aide du *Formulaire du Prix grande distinction en enseignement universitaire*, à la date et l'adresse indiquées ci-dessus.

Une personne ayant reçu le prix *Grande distinction en enseignement universitaire* en tant que membre d'une équipe demeure admissible au prix individuel.

La candidature d'une équipe peut inclure des personnes de plusieurs facultés ou centres universitaires de formation.

**La préparation du dossier doit être réalisée à l'aide du gabarit prévu à cette fin.**

## Critères de sélection

1. Démontrer une contribution à l'enseignement sur plusieurs années – éléments à considérer, sans pour autant devoir les cumuler tous : conception d'activités pédagogiques, création ou amélioration de programmes, ou de nouvelles méthodes pédagogiques, collaborations interdisciplinaires, rayonnement, aptitudes à la communication, etc.
2. Démontrer l'impact de son enseignement sur la formation des personnes étudiantes.
3. Démontrer la qualité de l'engagement et de l'accompagnement auprès des personnes étudiantes.
4. Démontrer un souci de mise à jour disciplinaire.
5. Démontrer un souci d'innovation et de mise à jour pédagogiques.
6. Bénéficier de l'estime et du soutien des collègues et des personnes étudiantes (anciennes et actuelles).

## Évaluation des candidatures

Les candidatures sont évaluées par un jury formé de professeures et professeurs de l'UdeS nommés par la vice-rectrice aux études qui préside le jury sans droit de vote.

## Prix

La personne lauréate et l'équipe lauréate recevront un certificat officiel de reconnaissance institutionnelle lors de la *Cérémonie annuelle de la qualité de l'enseignement* prévue le 18 février 2025 et animée par le recteur et la vice-rectrice aux études. Ses prix seront également soulignés dans un article avec photo sur *Nouvelles UdeS*. Il est possible que ces candidatures soient soumises à des concours nationaux.